

COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ESSOR DU RHIN DE FESSENHEIM DE LA SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2012.

Sous la présidence de Monsieur André ONIMUS, Président.

L'an deux mille douze, le vingt-six du mois de novembre à vingt heures, le conseil communautaire dûment convoqué par convocation en date du vingt-et-un novembre 2012, s'est réuni sous la présidence de Monsieur André ONIMUS, Président.

Membres présents : M Frédéric GOETZ, Mme Agnès KIEFFER, M Cédric LEPAUL, Henri MASSON, Etienne SIGRIST, Patrice WALTISPERGER, François BERINGER, Philippe HEID, Agnès MATTER BALP, Fabienne STICH, Christophe BITARD, Bernard BRUN, Jean GOETZ, Mario HEGY, Eric MICHELAT, Florent OTT, Pierre RENTZ, François WASSMER.

Membre(s) absent(s) ayant donné procuration : M. Cyrille LHUILLER à M. Philippe HEID

Secrétaire de séance : M. Fabrice KRIEGER, directeur général des services.

Etaient invités par ailleurs : Mme Christine VEILLARD, Responsable du Centre des Finances Publiques de Neuf Brisach, excusée.
M. Michel HABIG, conseiller général du canton d'Ensisheim, excusé.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents et à la presse locale.

Monsieur le Président ouvre la séance à 20 heures et aborde l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 29 octobre 2012
2. Petite Enfance : Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement du multi-accueil Pirouette à Fessenheim : Avant-Projet Sommaire (APS)
3. Gestion des déchets :
 - 3.1 Marché de reprise des déchets recyclables – Attribution des lots
 - 3.2 Collecte des biodéchets – Attribution du marché de fournitures et de prestations de services
 - 3.3 Décision Modificative N° 1/2012 – Budget Annexe Ordures Ménagères
4. Achat d'un terrain en zone d'activités de la Hardt à Blodelsheim
5. Cession du terrain de la piscine de Fessenheim
6. Syndicat Mixte Rhin-Vignoble-Grand Ballon – Désignation des délégués
7. Maîtrises d'ouvrage déléguées :
 - 7.1 Munchhouse : Aménagement du carrefour RD47-I et de la rue d'Ensisheim – Décision Modificative N° 5/2012
 - 7.2 Rustenhardt : Création d'un groupe scolaire – Choix du maître d'œuvre
8. Divers (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, GERPLAN transfrontalier, Redevance Incitative, Transport à la Demande...)
9. Informations

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 29 octobre 2012

Le procès-verbal de la séance du 29 octobre 2012 est approuvé sans observation.

2. Petite Enfance : Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement du multi-accueil Pirouette à Fessenheim : Avant-Projet Sommaire (APS)

Rapporteur : M. Cédric LEPAUL, Vice-président.

Le conseil communautaire est invité à prendre connaissance de l'avant-projet sommaire de l'amélioration de la fonctionnalité, de la mise aux normes et de l'agrandissement du multi-accueil à Fessenheim établi par le cabinet Bleu Cube Architectes, maître d'œuvre de l'opération, suite aux réunions qui ont eu lieu depuis cet été.

En préambule, le conseil communautaire est informé que le projet qui va lui être soumis est issu de la définition des besoins réalisée en concertation avec les utilisateurs actuels des locaux. Celui-ci tient compte de l'existant et d'une projection pour accroître la capacité d'accueil du multi-accueil qui sera porté de 18 à 23 places (voir **annexe**).

A ce stade, l'ensemble du projet est évalué à 430 000 € HT de travaux, hors options à retenir.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est détaillé comme suit :

Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin (CAF)	199 200.- €
Département du Haut-Rhin	24 000.- €
Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR 2013)	entre 20 et 30 %

Ces travaux pourront être financés par le report des crédits prévus pour cette opération en 2012, le recours à l'emprunt et éventuellement à une ligne de trésorerie pour le Fonds de Compensation pour la Taxe à la Valeur Ajoutée (FCTVA).

Le conseil communautaire en prend acte.

3. Gestion des déchets :

3.1 Marché de reprise des déchets recyclables – Attribution des lots

Rapporteur : M. Frédéric GOETZ, Vice-président.

Les marchés de reprise de matières premières secondaires issues de la collecte sélective arrivent à échéance au 31 décembre 2012.

Une nouvelle demande de prix de reprise a été lancée auprès de divers prestataires et prendra effet au 1^{er} janvier 2013 pour une durée de 4 ans.

Après analyse et vérification des trois offres en retour, il est proposé de retenir l'entreprise mieux-disante suivante :

Lots	Désignations	Titulaires	Adresses
2	Papiers / Cartons	PAPEREC	LA COURNEUVE
3	Acier	PAPEREC	LA COURNEUVE
4	Aluminium	PAPEREC	LA COURNEUVE

Suite à l'exposé de M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide de retenir l'entreprise précitée dans le tableau ci-dessus ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer les marchés de reprise de matériaux recyclables à intervenir avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2013 pour une durée de 4 ans.

Observations : Concernant le lot 1 (reprise et vente des matériaux plastiques), par délibération du 29 octobre 2012, la communauté de communes a décidé de retenir la reprise « Option Filière ».

3.2 Collecte des biodéchets – Attribution du marché de fournitures et de prestations de services

Rapporteur : M. Frédéric GOETZ, Vice-président.

Par délibération du 29 octobre 2012, le conseil communautaire a décidé de généraliser la collecte séparée des biodéchets (ordures ménagères fermentescibles) en apport volontaire.

Une consultation avait été lancée pour retenir un prestataire de service capable de fournir des conteneurs adaptés à la collecte des biodéchets et d'assurer le traitement.

Après analyse et vérification des deux offres en retour, il est proposé de retenir l'entreprise RECYBIO de Colmar, mieux-disante, pour un montant total de 210 958,80 € TTC.

Suite à l'exposé de M. Frédéric GOETZ, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide de retenir l'entreprise RECYBIO de Colmar pour un montant total de 210 958,80 € TTC ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer le marché de fournitures et prestations de services à intervenir avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2013 pour une durée de 4 ans.

3.3 Décision Modificative N° 1/2012 – Budget Annexe Ordures Ménagères

Rapporteur : M. Etienne SIGRIST, Vice-président.

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la nomenclature M14,

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise l'inscription de crédits au Budget 2012 Ordures Ménagères, ainsi qu'il suit :

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
6287 – 011 – Remboursement de frais	Ajustement de crédits	- 40.000,00 €	
6218 – 012 – Autres personnels extérieurs	Remboursement personnel communal	+ 40.000,00 €	
611 – 011 – Prestations de service	Distribution des bacs	+ 35.338,91 €	
023 – Virement section fonctionnement	Ajustement de crédits	-35.338,91 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT			
021 – Virement section fonctionnement	Ajustement de crédits		-35.338,91 €
2188 – 21 – Autres immobilisations corporelles	Achat des bacs	+ 54.000,00 €	
205 –20 – Concessions, droits similaires, brevets, licences,...	Logiciel et fichier informatique	+ 20.000,00 €	
2153 – 21 – Installations à caractères spécifiques	PAV biodéchets	+ 85.661,09 €	

2138 – 21 – Autres constructions	Ajustement crédits	- 10.000,00 €	
2313 – 23 - Constructions	Ajustement de crédits	- 185.000,00 €	
TOTAL INVESTISSEMENT		- 35.338,91 €	- 35.338,91 €
TOTAL GENERAL		- 35.338,91 €	- 35.338,91 €

4. Achat d'un terrain en zone d'activités de la Hardt à Blodelsheim

Rapporteurs : MM. André ONIMUS, Président, et Patrice WALTISPERGER, Vice-président.

Par délibération du 24 août 2012, la commune de Blodelsheim a décidé d'acquérir la parcelle section 12, n° 288 d'une contenance de 100 ares en vue d'y installer un atelier municipal.

Elle propose de vendre à la communauté de communes au prix de 1 400 € l'are le terrain non affecté aux services communaux et de le détacher de la parcelle.

Le procès-verbal d'arpentage concernant ce détachement est en cours d'élaboration et la surface à vendre sera de 66,87 ares.

Suite à l'exposé de MM. André ONIMUS, Président, et Patrice WALTISPERGER, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide d'acquérir la parcelle d'une contenance de 66,87 ares ;

Approuve le prix de vente demandé par la commune de Blodelsheim, soit 93 618 € ;

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2013 ;

Autorise M. le Président ou son représentant à consentir la mainlevée du droit de résolution sur l'immeuble cadastré section 12, n° 288.

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

5. Cession du terrain de la piscine de Fessenheim

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Par courrier daté du 27 septembre 2012, la commune de Fessenheim a fait la demande de rétrocession de la parcelle d'emprise de la piscine municipale désaffectée, sise section 52 n° 86, d'une contenance de 206,10 ares à la communauté de communes.

Une fois le transfert de propriété réalisé, la commune de Fessenheim souhaite procéder à la démolition des locaux.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide de céder la parcelle intercommunale section 52 n° 86, d'une contenance de 206,10 ares à la commune de Fessenheim ;

Décide de procéder à une cession à l'euro symbolique en considération de la démolition prévue ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer tous les actes et documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

6. Syndicat Mixte Rhin-Vignoble-Grand Ballon – Désignation des délégués

Rapporteur : M. André ONIMUS, Président.

Les statuts du Syndicat Mixte Rhin-Vignoble-Grand Ballon prévoient que chaque membre (communauté de communes et commune isolée) soit représenté par :

- 1 délégué titulaire par commune, et, en cas d'absence, par :
- 1 délégué suppléant par commune.

Ces délégués, appelés à siéger au sein de cette structure, sont élus par le Conseil communautaire.

Il appartient au conseil communautaire de désigner 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants.

Suite à l'exposé de M. André ONIMUS, Président, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Désigne comme membres délégués au Syndicat Mixte Rhin-Vignoble-Grand Ballon :

Titulaires :

1. François BERINGER (Blodelsheim)
2. Fabienne STICH (Fessenheim)
3. Agnès MATTER-BALP (Hirtzfelden)
4. Philippe HEID (Munchhouse)
5. Henri MASSON (Roggenhouse)
6. André ONIMUS (Rumersheim-le-Haut)
7. Agnès KIEFFER (Rustenhart)

Suppléants :

1. Patrice WALTISPERGER (Blodelsheim)
2. Etienne SIGRIST (Fessenheim)
3. Frédéric GOETZ (Hirtzfelden)
4. Cédric LEPAUL (Munchhouse)
5. Eric MICHELAT (Roggenhouse)
6. Jean GOETZ (Rumersheim-le-Haut)
7. Mario HEGY (Rustenhart)

7. Maîtrises d'ouvrage déléguées :

**7.1 Munchhouse : Aménagement du carrefour RD47-I et de la rue d'Ensisheim –
Décision Modificative N° 5/2012**

Rapporteur : M. Etienne SIGRIST, Vice-président.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 29 octobre 2012 désignant les titulaires ainsi que les montants des marchés retenus,

Considérant la nécessité de procéder aux modifications de crédits telles que figurant dans le tableau ci-après pour faire face, dans de bonnes conditions, aux opérations financières et comptables de la nomenclature M14,

Suite à l'exposé de M. Etienne SIGRIST, Vice-président, et après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité,

Autorise l'inscription de crédits supplémentaires au Budget 2012, ainsi qu'il suit :

Libellé	Commentaires	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT			
458X41 – Munchhouse – Aménagement RD47I/Rue d'Ensisheim	Ajustement crédits	+ 20.000,00 €	+ 20.000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		20.000,00 €	20.000,00 €

7.2 Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Choix du maître d'œuvre

Rapporteur : Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente.

Par délibération du 27 juin 2011, le conseil communautaire a autorisé le lancement de la consultation pour la maîtrise d'œuvre concernant la création d'un groupe scolaire à Rustenhart.

La commission d'analyse des offres, réunie à plusieurs reprises a sélectionné 3 architectes qui ont remis leurs esquisses le 25 octobre 2012. Après analyse de propositions (technique, architecturale et financières), la commission a rendu son avis sur l'équipe de maîtrise d'œuvre à retenir, à savoir le cabinet d'architecture Josiane TRIBLE, Mulhouse.

Avec les éléments suivants :

Missions maîtrise d'œuvre / Taux d'honoraires						Taux de tolérance	
Baxe+ Exé	Mission compl. OPC	Mission compl. OPC	Assistance Etudes Thermiques - BBC	Total Taux	Montant honoraires € HT	Etudes	Travaux
12 %	1,50 %	0,15 %	0,29 %	13,94 %	193.487,20 €	3 %	3 %

Suite à l'exposé de Mme Agnès KIEFFER, Vice-présidente, et après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

Décide de retenir le cabinet d'architecture, tel que défini dans le tableau ci-dessus ;

Autorise M. le Président ou son représentant à signer le marché de maîtrise d'œuvre à intervenir et toutes pièces y relatives ;

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2012.

8. Divers (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, GERPLAN transfrontalier, Redevance Incitative, Transport à la Demande...)

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : M. le Président indique que lors de la réunion de la commission qui s'est tenue le 19 novembre 2012, les catégories d'opérations éligibles en 2013 ont été fixées ainsi que les taux minimaux et maximaux applicables à chacune d'elles. Les projets d'extension du multi-accueil et d'hôtel d'entreprises rentreraient dans les projets structurants soutenus. Il indique que tous les projets de restructuration ou de construction de piscine ont été refusés en 2012. Pour toute demande, le dossier devra être déposé au plus tard le 1^{er} février 2013.

GERPLAN transfrontalier : L'élaboration du projet se fait en plusieurs étapes :

- L'étude préalable avec récolte des informations côtés français et allemand suivi d'un travail de synthèse et de mise en cohérence,
- Les propositions d'actions sur tout le territoire d'étude.

Actuellement, l'état d'avancement de la démarche se situe à la charnière de ces 2 étapes.

Le comité de pilotage, formé jusque-là uniquement d'élus, sera élargi aux institutionnels et associations. Il s'agit de faire valider techniquement et politiquement l'étude préalable respectivement par le comité de pilotage et le conseil communautaire, puis de définir un programme d'actions à engager au regard des enjeux identifiés sur le territoire.

Redevance Incitative : dans le cadre de la redevance incitative, six réunions publiques d'information sur le nouveau dispositif de collecte des ordures ménagères ont eu lieu. La dernière se tiendra à Rustenhardt le 30 novembre prochain. M. Frédéric GOETZ remercie les communes pour l'aide apportée à la préparation des salles. En parallèle, la distribution des bacs pucés a démarré.

Transport à la Demande : Le prestataire de service va changer au 1^{er} janvier 2013. Le marché mutualisé avec la communauté de communes du Pays de Brisach favorisera les interconnexions entre les deux territoires. L'EHPAD d'Ensisheim et celles du Pays de Brisach seront désormais accessibles aux habitants en plus de celle de Bantzenheim. Afin d'informer les utilisateurs réguliers de ce service des modifications en perspective (changements de numéro d'appel, de véhicule, de prestataire, nouvelle dénomination...), des courriers leurs seront adressés et un point presse sera organisé. Ces informations seront relayées dans les flashes communaux.

9. Informations

Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon : la prochaine réunion du comité de pilotage de l'étude de stratégie touristique aura lieu le 4 décembre 2012 à Guebwiller.

Comité de suivi Hôtel d'entreprises : la première réunion se tiendra le 12 décembre 2012 à Fessenheim.

Comité consultatif environnement : la prochaine réunion se tiendra le 10 décembre 2012 à Fessenheim.

Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) : la prochaine réunion de la commission aura lieu le 10 décembre 2012 à Colmar.

Petite Enfance : l'association « La Petite Enfance du Centre Hardt » organise sa fête de Noël le 19 décembre 2012 à Munchhouse.

Tour de table :

Mme Fabienne STICH : annonce qu'elle a participé au congrès des maires qui s'est tenu récemment à Paris. Lors d'un atelier sur le thème de la transition énergétique, elle a interpellé Mme Delphine BATHO, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, sur l'annonce de la fermeture anticipée de la centrale nucléaire de Fessenheim. La réponse de la ministre est sans appel : la décision de fermer le site de production nucléaire est « démocratique » et le gouvernement nommera une personne chargée de la mise en œuvre de la procédure. Le maire de Flamanville, rencontré lors du congrès, est prêt à se mobiliser auprès des élus du territoire pour soutenir toute action entreprise en faveur du maintien en activité du site de production de Fessenheim.

M. François WASSMER : propose qu'une prochaine réunion de l'ARCICEN (Association des Représentants de Communes d'Implantation de Centrales et Etablissements Nucléaires) se déroule à Fessenheim. Par le passé, certaines réunions étaient déjà décentralisées.

Mme Agnès KIEFFER : fait le compte-rendu de la commission culturelle qui s'est tenue le 12 novembre 2012. Le pré-bilan de l'année 2012 fait apparaître un rythme de sorties culturelles à raison d'environ une par mois. Le programme du 1^{er} semestre 2013 est arrêté. Le 17 décembre 2012, certains élus ont rencontré les dirigeants de l'association ECS, actuellement en baisse d'effectifs et inquiets de l'avenir de leur structure. Les délégués communautaires présents ont assuré l'ECS de leur soutien et les ont encouragés à poursuivre leur engagement pour le maintien des manifestations culturelles et sportives sur le territoire intercommunal.

M. Henri MASSON : donne quelques explications sur l'état d'avancement du chantier de restructuration de l'EHPAD Les Molènes à Bantzenheim. Concernant la climatisation des locaux, des frais supplémentaires sont à prévoir.

M. André ONIMUS : donne quelques informations sur le dispositif en faveur de l'emploi transfrontalier (PETRA) et notamment les rencontres récentes en la matière avec l'*Arbeitsamt* (équivalent de Pôle Emploi en Allemagne).

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président remercie le personnel qui a préparé cette réunion et clôt la séance à 21h30.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du conseil communautaire du 29 octobre 2012
2. Petite Enfance : Amélioration de la fonctionnalité, mise aux normes et agrandissement du multi-accueil Pirouette à Fessenheim : Avant-Projet Sommaire (APS)
3. Gestion des déchets :
 - 3.1 Marché de reprise des déchets recyclables – Attribution des lots
 - 3.2 Collecte des biodéchets – Attribution du marché de fournitures et de prestations de services
 - 3.3 Décision Modificative N° 1/2012 – Budget Annexe Ordures Ménagères
4. Achat d'un terrain en zone d'activités de la Hardt à Blodelsheim
5. Cession du terrain de la piscine de Fessenheim
6. Syndicat Mixte Rhin-Vignoble-Grand Ballon – Désignation des délégués

7. Maîtrises d'ouvrage déléguées :

7.1 Munchhouse : Aménagement du carrefour RD47-I et de la rue d'Ensisheim – Décision Modificative N° 5/2012

7.2 Rustenhart : Création d'un groupe scolaire – Choix du maître d'œuvre

8. Divers (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, GERPLAN transfrontalier, Redevance Incitative, Transport à la Demande...)

9. Informations

Prénom / Nom	Qualité	Signature	Procuration
M André ONIMUS	Président		
M Frédéric GOETZ	Vice-Président		
Mme Agnès KIEFFER	Vice-Présidente		
M Cédric LEPAUL	Vice-Président		
M Henri MASSON	Vice-Président		
M Etienne SIGRIST	Vice-Président		
M Patrice WALTISPERGER	Vice-Président		
M François BERINGER	Assesseur		
M Philippe HEID	Assesseur		
Mme Agnès MATTER BALP	Assesseur		
Mme Fabienne STICH	Assesseur		
M Christophe BITARD	Conseiller communautaire		
M Bernard BRUN	Conseiller communautaire		

Prénom / Nom	Qualité	Signature	Procuration
M Jean GOETZ	Conseiller communautaire		
M Mario HEGY	Conseiller communautaire		
M Cyrille LHUILLIER	Conseiller communautaire		Procuration à Philippe HEID
M Eric MICHELAT	Conseiller communautaire		
M Florent OTT	Conseiller communautaire		
M Pierre RENTZ	Conseiller communautaire		
M François WASSMER	Conseiller communautaire		